



Avis de marché Fournitures

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

CA de Marne-La-Vallée / Val Maubuée, 5, cours de l'arche Guédon à Torcy, à l'attention de service Marchés, F-77207 MARNE-LA-VALLEE Cedex. Tél. (+33) 1 60 37 24 24. Fax (+33) 1 60 37 24 34.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://valmaubuee.fr>.

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://valmaubuee.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Organisme de droit public.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

Adresse(s) de l'autre pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice pour le compte duquel le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice agit :

Mairie de Lognes, 11, esplanade des Droits de l'homme, F-77315 MARNE-LA-VALLEE Cedex 1.

Mairie de Noisiel, 26, place Émile-Menier, F-77186 NOISIEL.

Mairie de Torcy, place de l'appel du 18 juin 1940, F-77200 TORCY.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur : Marché de fournitures de bureau - groupement de commandes pour les communes de Lognes, Noisiel, Torcy et la Communauté d'agglomération de Marne-la-Vallée / Val Maubuée.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : les fournitures seront à livrer sur les communes de Lognes, Noisiel et Torcy et sur l'ensemble du territoire de l'agglomération du Val Maubuée.

Code NUTS FR102.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne un marché public

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

Les prestations font l'objet d'un marché à bons de commande, en application de l'article 77-i du Code des Marchés Publics, avec les montants définis ci-dessous :

Montant annuel minimum : sans

Montant annuel maximum : sans

Accord-Cadre au sens de la directive 2004/18/ce du 31 mars 2004 relative à la coordination des procédures de passation des marchés publics de travaux, de fournitures et de services, et de marché(s) à bons de commande au sens de l'article 77 du code des marchés publics français.

Chaque marché est conclu pour une durée de douze (12) mois consécutifs à compter de sa notification au Titulaire.

Au-Delà de cette période, sauf décision expresse de non reconduction du marché, le marché est renouvelable par tacite reconduction par périodes équivalentes, au maximum trois (3) fois, à la date anniversaire de sa notification.

La durée de chaque marché ne pourra excéder quatre (4) ans.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

30100000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Oui.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Informations sur les options :

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT no 1 intitulé : Fournitures administratives de bureau et petits matériels de bureau

- 1) Description succincte
Montant annuel estimé de la dépense = 63 000 euros (H.T.)
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
30100000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots

LOT no 2 intitulé : Fournitures d'enveloppes neutres

- 1) Description succincte
Montant annuel estimé de la dépense = 9 900 euros (H.T.)
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)
30100000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Informations complémentaires sur les lots

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique, par virement.

Le délai global de paiement est de 30 jours après réception de la facture dès lors que celle-ci a été acceptée par le Pouvoir Adjudicateur.

Le titulaire a droit à des intérêts moratoires, dans les conditions réglementaires, en cas de retard dans les paiements tel qu'il est prévu à l'alinéa précédent. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de

refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires est fixé à 40 euros. Les dépenses seront imputées sur le budget de fonctionnement ou d'investissement aux exercices comptables concernés, sachant que ce budget est notamment financé par des fonds propres et dotations de l'État.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Chaque marché pourra être attribué à un opérateur économique seul ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires. Un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

Les candidats peuvent présenter une offre pour :

- un seul lot.
- plusieurs lots

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- 1- la lettre de candidature en cas de groupement,
- 2- une attestation de pouvoir pour la personne habilitée à engager le candidat,
- 3- une attestation sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, déclarant, en application de l'article 43 du code des marchés publics.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : capacité économique et financière - références requises :

- 4- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, objet des marchés, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Capacité professionnelle - références requises :

- 5- présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- 6- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, en précisant la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Le candidat devra alors produire les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques que ceux qui lui sont exigés dans le présent règlement de la consultation.
En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit des opérateurs économiques.
Les informations demandées au titre de la candidature pourront être remises sur papier libre ou, si le candidat le souhaite, il pourra fournir les déclarations du candidat (imprimés DC1 et DC2).

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- 1- prix apprécié sur la base du détail quantitatif estimatif. Pondération : 40.
- 2- valeur technique (pondération cf. paragraphe informations complémentaires). Pondération : 50.
- 3- prise en compte du développement durable (détail cf. paragraphe 'informations complémentaires). Pondération : 10.

IV.2.2) Enchère électronique :

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

FOURNITURES BUREAU.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

10 octobre 2014 - 12:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

Autre : les documents non rédigés en langue française devront être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

**SECTION VI :
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Critères de sélection des candidatures

- Conformité administrative : candidats ayant fourni les déclarations et attestations, dûment remplies et signées,
- Capacités professionnelles, techniques et financières : candidats dont les garanties par rapport aux prestations, objet de la consultation, sont suffisantes.

Critères d'attribution

- Prix, à hauteur de 40%,
Ce critère sera apprécié sur la base du détail quantitatif estimatif

- Valeur technique, à hauteur de 50%,
Ce critère sera apprécié en fonction de :
 - la qualité des produits (jugée sur l'échantillonnage) - 25%
 - les modalités d'échanges et de reprise des articles défectueux - 15%
 - les services facilitant la gestion des commandes (interlocuteur dédié, tarifs sur support informatique, commande en ligne) - 10%

- Prise en compte du développement durable, à hauteur de 10%.
Ce critère sera apprécié en fonction des actions mises en œuvre dans le cadre des prestations envisagées (recyclage, écorecharges).

Dématérialisation

Le présent avis et l'ensemble des documents de la consultation sont consultables sur le site Internet : <http://valmaubuee.marcoweb.fr>

Les formats de fichiers acceptés sont : .Doc compatible avec Microsoft® Word ;
.Xls compatible avec Microsoft® Excel ; .Pdf compatible avec Adobe® Acrobat® ;
Le retrait du dossier de consultation s'effectue sur le site du profil d'acheteur, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Pour cela, une personne physique chargée du téléchargement par l'opérateur économique peut s'inscrire en ligne et renseigner son nom ainsi qu'une adresse électronique. Ces informations ne sont pas obligatoires pour télécharger le dossier mais permettent au candidat, si elles sont renseignées, de pouvoir être destinataire des modifications et des précisions diffusées lors de la phase de mise en concurrence et intervenues après la date et l'heure du dernier téléchargement. Il appartient au candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation, dans leur version éventuellement modifiée, pour établir sa réponse.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier. Ainsi la candidature et l'offre de l'opérateur économique seront présentées dans une seule enveloppe virtuelle, dénommée " pli ".

Cette enveloppe comportera les mêmes pièces que celles exigées au titre de la candidature et au titre de l'offre pour les remises sur support papier.
Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 28 août 2014.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures

VI.4.2) Voies de recours :

Tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle - case postale 8630,
F-77208 MELUN. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.4.3) Introduction des recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle - case postale 8630, F-77208 MELUN. Tél. (+33) 1 60 56 66 30. Fax (+33) 1 60 56 66 10.

VI.5) VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

28 août 2014.